

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 24 octobre 2008
(convocation du 13 octobre 2008)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Quatre Octobre Deux Mil Huit à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, M. CHAUSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHaire Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOËL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, M. PALAU Jean-Charles, Mme PARCELIER Muriel, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. ROBERT Fabien, M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SENE Malick, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

Mme. CARTRON Françoise à M. TURON Jean-Pierre
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe
M. GELLE Thierry à M. BONNIN Jean-Jacques
M. LABARDIN Michel à M. QUERON Robert (jusqu'à 10 h 00)
M. LAMAISON Serge à M. LABISTE Bernard (à partir de 11 h 00)
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain (jusqu'à 10 h 45)
M. SEUROT Bernard à M. PUJOL Patrick
Mme. LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis
M. AMBRY Stéphane à M. GUILLEMOTEAU Patrick (jusqu'à 10 h 05)
M. ASSERAY Bruno à Mme. FAYET Véronique
Mme. BALLOT Chantal à M. LAMAISON Serge
Mme. BREZILLON Anne à Mme. PIAZZA Arielle
Mme. CAZALET Anne-Marie à Mme. DESSERTINE Laurence
M. CAZENAVE Charles à DELAUX Stéphan (jusqu'à 10 h 30)
Mme COLLET Brigitte à M. BOUSQUET Ludovic

Mlle DELTIMPLE Nathalie à Jean-Jacques BENOIT (à partir de 11 h 00)
Mme. DUBOURG-LAVROFF Sonia à M. DUCASSOU Dominique
M. EGRON Jean-François à M. DAVID Alain
Mlle. EL KHADIR Samira à M. MOULINIER Maxime
M. FAYET Guy à M. FLORIAN Nicolas
M. GALAN Jean-Claude à Mme. ISTE Michèle
M. JOANDET Franck à M. ROSSIGNOL Clément
M. JUNCA Bernard à M. QUANCARD Denis (à partir de 10 h 55)
M. LAGOFUN Gérard à M. HERITIE Michel
M. MERCIER Michel à M. FREYGEFOND Ludovic (à partir de 11 h 30)
M. PAILLART Vincent à M. DUBOS Gérard (à partir de 10 h 30)
M. PENEL Gilles à M. GUICHARD Max
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel
M. REIFFERS Josy à M. PALAU Jean-Charles
M. RESPAUD Jacques à Mme. DIEZ Martine

LA SEANCE EST OUVERTE

MARCHES PUBLICS - Direction des Moyens Généraux - Fourniture de pièces détachées d'origine et réparations - Appel d'offres ouvert européen en 16 lots - Autorisation

Madame ISTE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Dans le cadre du renouvellement du parc communautaire, la Communauté urbaine de Bordeaux a acquis de nombreux matériels roulants et équipements qui nécessitent de la maintenance.

Pour ce faire, la Direction des Moyens Généraux a mis au point les documents de la consultation afin de lancer un appel d'offres ouvert européen, sous forme de marchés séparés, en application des articles 10, 33 alinéa 3, 57 à 59 du Code des Marchés Publics, pour la fourniture de pièces détachées d'origine et la réparation de ces acquisitions.

Compte tenu de la difficulté à définir avec précision le rythme des besoins en pièces et réparations, chaque marché sera à bons de commande avec un minimum et un maximum en application des dispositions de l'article 77 du code des marchés publics.

Les marchés seront conclus pour une durée initiale de 1 an à compter du 1^{er} octobre 2009. Ils pourront être reconduits, par périodes annuelles successives, dans la limite de 3 reconductions.

L'analyse des besoins a permis de définir les 16 lots suivants :

Lot	Désignation	Montant en euros (H.T)	
		Minimum annuel	Maximum annuel
1	Fourniture de pièces détachées d'origine et réparations d'équipements de bennes à ordures ménagères et lève conteneurs de marque FAUN	40 000	160 000
2	Fourniture de pièces détachées d'origine et réparations d'équipements de bennes à ordures ménagères et lève conteneurs de marque EUROVOIRIE	12 500	50 000
3	Fourniture de pièces détachées d'origine et réparations d'équipements de bennes à ordures ménagères et lève	15 000	60 000

	conteneurs de marque SEMAT		
4	Fourniture de pièces détachées d'origine et réparations de véhicules industriels et équipements de bennes à ordures ménagères de marque DENNIS EAGLE	4 000	16 000
5	Fourniture de pièces détachées d'origine et réparations d'équipements de bennes à ordures ménagères de marque ORDUMAT	3 000	12 000
6	Fourniture de pièces détachées d'origine et réparations d'équipements de marque BRO MERIDIONNAL VOIRIE	1 000	4 000
7	Fourniture de pièces détachées d'origine et réparations de matériels de marque JSB CONSTRUCTIONS	10 000	40 000
8	Fourniture de pièces détachées d'origine et réparations de véhicules industriels et véhicules utilitaires légers de marque MERCEDES	15 000	60 000
9	Fourniture de pièces détachées d'origine et réparations de véhicules industriels et véhicules utilitaires légers de marque MITSUBISHI	2 000	8 000
10	Fourniture de pièces détachées d'origine et réparations de véhicules industriels et véhicules utilitaires légers de marque VOLKSWAGEN	2 000	8 000
11	Fourniture de pièces détachées d'origine et réparations de véhicules industriels de marque DAF	25 000	100 000
12	Fourniture de pièces détachées d'origine et réparations de véhicules industriels et véhicules utilitaires légers de marque NISSAN	2 500	10 000
13	Fourniture de pièces détachées d'origine et réparations de véhicules industriels de marque VOLVO	5 000	20 000
14	Fourniture de pièces détachées d'origine et réparations de lève conteneurs de marque ZOELLER	20 000	80 000
15	Fourniture de pièces détachées d'origine et réparations de lève conteneurs de marque TERBERG	15 000	60 000
16	Fourniture de pièces détachées d'origine et réparations de véhicules légers (véhicules particuliers et véhicules utilitaires légers) de marque PEUGEOT	2 500	10 000
	MONTANT TOTAL	174 500	698 000

Les montants seront identiques pour chaque période de reconduction.

L'opération est estimée à 2.792.000 €H.T (maximum) pour la durée totale, à savoir la période initiale augmentée des 3 périodes de reconductions autorisées par le Code des Marchés Publics.

Compte tenu de l'estimation, l'appel d'offres sera de portée européenne.

La dépense prévue à cet effet, s'inscrit au budget principal notamment sur les imputations suivantes :

- Chapitre 011 : Article : 60632, Fonction O203, CRB AA10
- Chapitre 011 : Article : 61551, Fonction O203, CRB AA10
- Chapitre 011 : Article : 6156, Fonction O203, CRB AA10

En application des articles L2121-12 et L2121-13 du Code Général des Collectivités Territoriales, les documents de la consultation sont consultables par les conseillers communautaires à la Direction Centrales des Achats et Marchés (au 13^{ème} étage de l'Hôtel communautaire).

Aussi, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir entériner les documents de la consultation et autoriser Monsieur le Président :

- à lancer une mise en concurrence dans le cadre d'un appel d'offres ouvert européen en application des articles 10, 33 alinéa 3, 57 à 59 et 77 du Code des marchés publics,
- à signer le (ou les) marché(s) à intervenir avec le (ou les) prestataires qui aura (ont) émis la proposition économiquement la plus avantageuse en réponse à cet appel d'offres,
- à procéder en cas d'insuccès de cet appels d'offres, à la recherche de prestataires, soit par la voie d'un nouvel appel d'offres sur la base de documents de la consultation adaptés à la conjoncture économique ou modifiés, soit par la voie d'un marché négocié,
- à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 24 octobre 2008,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
20 NOVEMBRE 2008

PUBLIÉ LE : 20 NOVEMBRE 2008

M. MICHÈLE ISTE